Avril 2006 General Conference

Pour agir par nous-mêmes: le don et les bénédictions du libre arbitre

Robert D. HalesOf the Quorum of the Twelve Apostles



Le libre arbitre bien utilisé permet à la lumière de dissiper les ténèbres et nous permet de vivre dans la joie et le bonheur.

Je suis reconnaissant du témoignage de notre prophète, Gordon B. Hinckley. Au nom de tous les membres du monde entier, j'exprime ma reconnaissance qu'il ait choisi de suivre l'inspiration du Seigneur et qu'il nous ait demandé de lire le Livre de Mormon. Nous avons été abondamment bénis par sa recommandation inspirée.

Léhi, premier prophète du Livre de Mormon, a aussi choisi de suivre le Seigneur. Il lui a été demandé « de prendre sa famille et de partir dans le désert ¹ ». Malgré des conditions de voyage très difficiles et les plaintes de ses fils Laman et Lémuel, il a conduit sa famille à une terre promise. Mais ce n'a pas été un lieu de paix. Laman et Lémuel ont exercé leur libre arbitre pour désobéir au Seigneur, et Léhi a eu le cœur « accablé de tristesse ² » à leur sujet. Avant de mourir, Léhi a réuni ses enfants autour de lui, les a bénis et leur a fait des recommandations ³. Il a exhorté ses fils rebelles au repentir et à la fidélité : « Éveillez-vous, mes fils... Secouez les chaînes dont vous êtes liés ⁴ . » Et il a enseigné une dernière leçon très importante à Jacob, fils fidèle.

Si nous pouvions laisser un enseignement de la plus grande importance à nos enfants et petits-enfants, quel serait-il? De tous les principes glorieux de l'Évangile, Léhi a choisi d'enseigner à son fils le plan du salut et le don du libre arbitre.

Il a enseigné que « les hommes sont suffisamment instruits pour discerner le bien du mal ⁵ ». Cet enseignement sacré a commencé dans les cieux. Là, lors d'un grand conseil, notre Père céleste a dit qu'il nous laisserait le don du libre arbitre pour que nous puissions faire nos preuves ici dans la condition mortelle, « pour voir [si nous ferions] tout ce que le Seigneur... commanderait ⁶ ».

Mais Satan s'est opposé à Dieu et à son plan, disant : « Je rachèterai toute l'humanité... c'est pourquoi donne-moi ton honneur ⁷ . » On lit ensuite : « C'est pourquoi, parce que Satan se rebellait contre moi, qu'il cherchait à détruire le libre arbitre de l'homme, que moi, le Seigneur Dieu, je lui avais donné... je le fis précipiter ⁸ . » « Et ce jour-là, beaucoup le suivirent ⁹ . » En fait, « le tiers des armées du ciel ¹⁰ » exercèrent leur libre arbitre pour rejeter le plan de Dieu.

Vous et moi faisions partie de ceux qui ont exercé leur libre arbitre pour accepter le plan de notre Père céleste pour venir sur la terre, dans la condition mortelle, pour progresser. « Nous avons crié de joie... [sachant que nous pourrions] venir sur terre pour avoir un corps, [car nous savions] que nous pouvions devenir, par notre fidélité, comme [notre] père, Dieu 11

Maintenant nous sommes ici sur terre, où les occasions d'exercer notre libre arbitre abondent ; parce qu'ici il y a « une opposition en toutes choses ¹² ». Cette opposition est essentielle à l'objectif de notre vie. Comme Léhi l'a expliqué, « pour

accomplir ses desseins éternels à l'égard de la destinée finale de l'homme... le Seigneur Dieu donna à l'homme d'agir par lui-même. C'est pourquoi, l'homme ne pourrait agir par lui-même s'il n'était attiré par l'attrait de l'un ou de l'autre ¹³. »

Adam et Ève ont été les premiers des enfants de Dieu à ressentir cet attrait. Ayant recherché le malheur de tout le genre humain, Satan, « le père de tous les mensonges ¹⁴ », tenta Adam et Ève. Comme ils ont choisi de prendre « du fruit défendu, ils [ont été] chassés du jardin d'Éden pour cultiver la terre ¹⁵ ». En raison de ce choix, ils ont aussi « donné le jour à des enfants, oui, à la famille de toute la terre ¹⁶ », et cet état terrestre « [est devenu] un état de mise à l'épreuve ¹⁷ » pour eux et pour leur postérité. Car « voici, tout a été fait dans la sagesse de celui qui sait tout », dit Léhi à Jacob. « Adam tomba pour que les hommes fussent, et les hommes sont pour avoir la joie ¹⁸. »

Nous oublions parfois que notre Père céleste désire que chacun de nous ait cette joie. Nous ne pouvons en être privés qu'en succombant à la tentation et au péché. Et c'est exactement ce que Satan veut que nous fassions.

J'ai eu un jour l'occasion d'accompagner Spencer W. Kimball dans un pays lointain. Nous avons visité les différents sites historiques de la région, notamment des catacombes, sépultures de gens persécutés par des fanatiques chrétiens. En sortant de l'escalier sombre et étroit menant à cet endroit, le président Kimball m'a enseigné une leçon inoubliable. Il a tiré l'arrière de mon manteau et m'a dit : « J'ai toujours été perturbé par ce que l'adversaire fait au nom de notre Sauveur. » Puis il a ajouté : « Robert, l'adversaire ne peut avoir de joie que si vous et moi péchons. »

En réfléchissant à ce commentaire et en étudiant les Écritures, j'ai commencé à comprendre ce que voulait dire le président Kimball. Je me suis souvenu des paroles du Seigneur dans le Livre de Mormon, destinées à tous les habitants de la terre : « Malheur, malheur, malheur à ce peuple ; malheur aux habitants de toute la terre, à moins qu'ils ne se repentent ; car le diable rit, et ses anges se réjouissent à cause des tués parmi les beaux jeunes fils et les belles jeunes filles de mon peuple ¹⁹ . » Ce sont nos péchés qui font rire le diable, nos chagrins qui lui apportent une joie contrefaite.

Bien que le diable rie, son pouvoir est limité. Certains se souviennent peut-être d'un vieil adage : « C'est le diable qui m'a poussé. » Aujourd'hui je veux vous faire comprendre de manière indiscutable que l'Adversaire ne peut pas nous obliger à faire quoi que ce soit. Il se couche à notre porte, comme le disent les Écritures, et il nous suit chaque jour ²⁰. Chaque fois que nous sortons, à chaque décision que nous prenons, nous choisissons d'aller soit dans sa direction soit dans celle de notre Sauveur. Mais l'adversaire est obligé de partir si nous le lui demandons. Il ne peut nous influencer que si nous le lui permettons, et il le sait! Le seul moment où il peut influer sur notre esprit et notre corps, c'est quand nous le lui permettons. En d'autres termes, nous ne sommes pas obligés de succomber à son attrait!

Ce n'est *pas sans raison* que nous avons reçu notre libre arbitre, les bénédictions de la prêtrise, la Lumière du Christ et le Saint-Esprit. Cette raison est notre progression et notre bonheur dans ce monde et la vie éternelle dans le monde à venir. Je vous demande aujourd'hui : avons-nous reçu cet Esprit ? Le suivons-nous sur le chemin étroit et resserré qui mène à Dieu et à la vie éternelle ? Nous tenons-nous à la barre de fer ou suivons-nous un autre chemin ? Je témoigne que la manière dont nous choisissons de *percevoir* les choses, de *réfléchir* et *d'agir* chaque jour est la manière dont nous allons sur le chemin, et dont nous y restons, jusqu'à ce que nous atteignions notre destination éternelle.

Bien sûr, aucun de nous n'est *constamment* sur le chemin étroit. Nous commettons tous des erreurs. C'est pourquoi Léhi, qui comprenait le rôle du Sauveur dans la sauvegarde et le maintien de notre libre arbitre, a enseigné à Jacob, et à nous : « Le Messie vient dans la plénitude du temps, afin de racheter de la chute les enfants des hommes. Et parce qu'ils sont rachetés de la chute, ils sont devenus libres à jamais, discernant le bien du mal, pour agir par eux-mêmes et non pour être contraints ²¹. » C'est là la clé : « Agir par eux-mêmes et non pour être contraints. »

Dans ces derniers jours, comme dans les temps anciens, nous ne devons pas nous laisser contraindre mais nous devons agir par nous-mêmes pour éviter le mal. Le Saint-Esprit nous inspirera. Il a été dit à Joseph de fuir la femme de Potiphar.

Abraham a obéi au commandement de fuir du pays d'Ur. Il a été demandé à Léhi de fuir Jérusalem avant sa destruction. Et, pour protéger la vie du Sauveur, Marie et Joseph ont été poussés à fuir en Égypte.

Lorsque nous nous sentons poussés à fuir le mal cela montre que notre Père céleste comprend nos forces et nos faiblesses et qu'il sait avant nous ce qui peut nous arriver. Quand nous nous sentons ainsi poussés, cela ne nous arrête généralement pas en pleine action, car l'Esprit de Dieu ne parle pas d'une voix de tonnerre. La voix est douce comme un murmure, et se manifeste sous la forme d'une pensée dans notre esprit ou d'un sentiment dans notre cœur. Si nous obéissons à ces sentiments subtils, nous serons protégés des conséquences destructrices du péché.

Mais si nous n'en tenons pas compte, la lumière de l'Esprit s'atténuera. Nous perdrons une partie ou la totalité de notre libre arbitre, ainsi que notre confiance en nous et notre capacité d'agir. Nous marcherons « dans l'obscurité [spirituelle] en plein midi ²² ». Alors comme il sera facile d'errer sur de mauvais chemins et de se perdre! Et nous serons rapidement liés par les chaînes du péché dont Léhi a parlé à ses fils rebelles ²³. Par exemple, si nous faisons des choix qui nous endettent lourdement, nous perdrons notre liberté de subvenir à nos désirs et à nos besoins, ou d'économiser pour les jours difficiles inévitables. Si nous choisissons d'enfreindre la loi, nous pourrons être emprisonnés et notre libre arbitre sera si limité que nous ne pourrons même pas choisir où aller, quoi regarder ou quoi faire. La prison spirituelle est très semblable à cela. Par conséquent pour conserver notre libre arbitre, nous devons marcher chaque jour dans la lumière de notre Seigneur et Sauveur et suivre le chemin de l'obéissance. C'est le seul chemin qui mène à notre Père céleste.

Si, par des choix iniques, nous nous sommes égarés de ce chemin, nous devons nous souvenir du libre arbitre qui nous a été donné, et que nous pouvons choisir d'exercer à nouveau. Je parle particulièrement aux personnes qui sont dominées par les ténèbres épaisses de la dépendance. Si vous êtes tombés dans des comportements destructeurs entraînant une dépendance, vous avez peut-être l'impression d'être spirituellement dans un trou noir. Comme pour les vrais trous noirs dans l'espace, il peut sembler complètement impossible de faire pénétrer la lumière là où vous êtes. Comment vous en sortir ? Je témoigne que le seul moyen est d'exercer ce même libre arbitre que vous avez exercé si vaillamment dans votre vie prémortelle, le libre arbitre que l'adversaire ne peut vous prendre que si vous lui cédez.

Comment récupérer ce libre arbitre ? Comment recommencer à l'exercer de la bonne manière ? Choisissez d'agir avec foi et d'obéir. Voici quelques choix fondamentaux que vous pouvez commencer à faire maintenant, dès aujourd'hui.

Choisissez d'accepter, accepter véritablement, que vous êtes enfant de Dieu, qu'il vous aime et qu'il a le pouvoir de vous aider.

Choisissez de tout déposer, littéralement tout, sur l'autel devant lui. Croyant que vous êtes son enfant, décidez que votre vie lui appartient et que vous allez utiliser votre libre arbitre pour faire sa volonté. Vous pouvez le faire de nombreuses fois dans votre vie, mais n'abandonnez jamais, jamais.

Choisissez de vous mettre en état de ressentir l'Esprit de Dieu par la prière, par l'étude des Écritures, aux réunions de l'Église, chez vous, et par des relations saines avec autrui. Quand vous ressentez l'influence de l'Esprit, vous commencez à être purifié et fortifié. La lumière est allumée, et quand cette lumière brille, les ténèbres du mal ne peuvent pas rester.

Choisissez d'obéir et de respecter vos alliances, en commençant par votre alliance du baptême. Renouvelez cette alliance chaque semaine en prenant dignement la Sainte-Cène.

Choisissez de vous préparer dignement à aller au temple, faites des alliances sacrées et renouvelez-les, et recevez toutes les ordonnances salvatrices et toutes les bénédictions de l'Évangile.

Finalement, et c'est le plus important, choisissez de croire à l'expiation de Jésus-Christ. Acceptez le pardon du Sauveur,

puis pardonnez-vous vous-même. Grâce au sacrifice qu'il a fait pour vous, il a le pouvoir de ne plus se « souvenir » de vos péchés ²⁴ . Vous devez faire la même chose.

Lorsque vous êtes sur le chemin et à nouveau « libre de choisir », choisissez de rejeter les sentiments de honte des péchés dont vous vous êtes repenti, refusez de vous laisser décourager par le passé et réjouissez-vous de l'espoir de l'avenir. Rappelez-vous que c'est Satan qui désire que nous soyons « malheureux comme lui ²⁵ ». Que vos désirs soient plus forts que les siens. Soyez heureux et confiant concernant votre vie et les possibilités et bénédictions qui vous attendent ici et tout au long de l'éternité.

Finalement, souvenez-vous que notre libre arbitre n'est pas seulement pour nous. Nous avons la responsabilité de l'exercer en faveur des autres, pour les aider et les fortifier durant leurs épreuves et leurs difficultés. Certains de nos frères et sœurs, en faisant des choix iniques, ont perdu la pleine possibilité d'exercer leur libre arbitre. Sans nous exposer à la tentation, nous pouvons et nous devons inviter notre prochain à recevoir la lumière de l'Évangile de Jésus-Christ. Grâce à notre amour, nous pouvons les guider sur le chemin de l'obéissance et les encourager à exercer leur libre arbitre pour faire à nouveau les bons choix.

Mes frères et sœurs bien-aimés du monde entier, membres de ma famille, comme Léhi a témoigné à ses enfants des bénédictions du libre arbitre, je désire aussi vous rendre mon témoignage. Nous avons exercé notre libre arbitre lors du conseil dans les cieux quand nous avons choisi de suivre le plan de notre Père céleste et de venir dans la condition mortelle pour une période probatoire. Le libre arbitre nous permet d'être mis à l'épreuve pour voir si nous allons persévérer jusqu'à la fin et retourner honorablement auprès de notre Père céleste. Le libre arbitre est le catalyseur qui nous incite à exprimer nos aspirations spirituelles intérieures par une attitude extérieure chrétienne. Le libre arbitre nous permet de choisir d'être fidèles et obéissants, ce qui nous fortifie pour que nous puissions aider et fortifier autrui. Le libre arbitre bien utilisé permet à la lumière de dissiper les ténèbres et nous permet de vivre dans la joie et le bonheur dans le présent, d'envisager l'avenir avec foi, jusque dans les éternités, et de ne pas nous appesantir sur le passé. La façon dont nous exerçons notre libre arbitre détermine qui nous sommes et ce que nous serons.

À tous ceux qui désirent jouir des bénédictions divines du libre arbitre, je témoigne que ce libre arbitre est fortifié par notre foi et notre obéissance. Le libre arbitre nous conduit à l'action : à rechercher afin de trouver, à demander afin d'être guidés par l'Esprit, à frapper à la porte qui mène à la lumière spirituelle et finalement au salut. Je rends le témoignage spécial que notre Sauveur, Jésus-Christ, est la source de cette lumière, à savoir la Lumière et la Vie du monde. Quand nous exerçons notre libre arbitre pour le suivre, sa lumière devient en nous de plus en plus brillante jusqu'à ce jour parfait ²⁶ où nous serons accueillis en présence de notre Père céleste pour toute éternité. Je prie pour que nous utilisions notre libre arbitre dans ce but sacré et glorieux, au nom de Jésus-Christ. Amen.

- 1. Voir 1 Néphi 2:2.
- 2. 2 Néphi 1:17.
- 3. Voir 2 Néphi 1:14.

4. 2 Néphi 1:23.
5. Voir 2 Néphi 2:5.
6. Voir Abraham 3:24-25.
7. Moïse 4:1.
8. Moïse 4:3.
9. Abraham 3:28.
10. Voir D&A 29:36.
11. Joseph Fielding Smith, <i>Man, His Origin and Destiny</i> , 1965, p. 277.
11. Joseph Fielding Smith, <i>Man, His Origin and Destiny</i>, 1965, p. 277.12. 2 Néphi 2:11.
12. 2 Néphi 2:11.
12. 2 Néphi 2:11. 13. 2 Néphi 2:15-16.
12. 2 Néphi 2:11. 13. 2 Néphi 2:15-16. 14. 2 Néphi 2:18.

18. 2 Néphi 2:24-25.
19. Voir 3 Néphi 9:2.
20. Voir Genèse 4:7 ; Moïse 5:23.
21. 2 Néphi 2:26.
22. Voir D&A 95:6.
23. Voir 2 Néphi 1:13.
24. Voir D&A 58:42.
25. 2 Néphi 2:27.

Official Web site of The Church of Jesus Christ of Latter-day Saints © 2011 Intellectual Reserve, Inc. All Rights Reserved

26. Voir D&A 50:24.

6 of 6